

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 25 Janvier 1871.

No 17

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts.

Adresses d'affaires, \$3 par année.

Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi
Edition Hebdomadaire, Vendredi.
The Farmer's Journal, Jeudi.

.
Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2

1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1

1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " " E U \$2 g b

Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1

Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,

Bureau du Courrier,

St. Hyacinthe,

P. Q.

Samedi prochain, M. Barnard donnera dans la salle du marché de notre ville une conférence sur l'agriculture, à 2 heures de l'après-midi, comme nous l'avons déjà annoncé la semaine dernière.

Pour faciliter ce travail difficile, le savant lecteur, s'est adressé à Nos. Seigneurs les Evêques de la Province de Québec qui se sont empressés d'aplanir les voies et d'engager tous les curés des paroisses de leurs diocèses respectifs à lui donner aide et assistance et à faire tout ce qu'ils croiront propres à faire réussir, et à rendre utiles et profitables, les travaux de ce monsieur qui n'épargne ni peines ni fatigues pour remplir dignement la mission délicate dont l'a revêtu le conseil d'agriculture.

Nous publions ci-dessous les lettres de NN. SS. de St. Hyacinthe et des Trois-Rivières adressées à M. Barnard sur sa demande, car il savait d'avance que le zèle elorgé de notre province désire autant, sinon plus que quique ce soit, les progrès et l'avancement de la classe agricole qui est de beaucoup la plus grande portion du troupeau confié à sa sollicitude; et dans cette circonstance comme toujours il a montré qu'il désire non seulement sa sanctification, mais aussi son bien-être matériel.

Plusieurs autres Evêques ont aussi écrit des lettres très flatteuses au savant conférencier.

Dimanche dernier, une assemblée des cultivateurs fut convoquée, après la messe dans la sacristie de la cathédrale. Comme il faisait très froid et qu'il y avait peu de monde à la messe, l'assemblée fut loin d'être nombreuse. Sur 120 cultivateurs à peu près qui composent la paroisse, il y en avait une vingtaine à l'assemblée. Le but de l'assemblée leur fut expliqué par Messire Moreau, qui leur donna toutes les informations désirables. Il s'agissait de répondre à

une vingtaine de questions posées par M. Barnard aux cultivateurs sur divers sujets agricoles, pour lui servir durant sa conférence de samedi.

Les questions avaient trait au bétail, aux engrais, à la culture, au défrichement, au mode de concours et à l'enseignement agricole ainsi qu'à la circulation des journaux d'agriculture. Les réponses à ces questions furent données avec précision et clarté. Sur la question, combien il y avait de cultivateurs en état de concourir d'après le programme du Conseil d'Agriculture pour les fermes les mieux tenues, tous furent d'accord à répondre que dans la paroisse, il n'y en avait pas, qu'un seul peut-être pourrait concourir, mais avec peu d'espoir de succès.

A la question, sur l'enseignement agricole l'assemblée fut d'avis que les Ecoles d'Agriculture n'auraient d'utilité et d'effet pratique que lorsqu'elles seraient sous la direction absolu d'agriculteurs pratiques et que l'enseignement serait plus pratique que théorique.

Sur la question relative aux journaux, il fut répondu que le Journal d'Agriculture était le seul ayant de la circulation dans la paroisse.

Samedi nous entendrons les observations de M. Barnard sur ces diverses réponses et nous en ferons part à nos lecteurs.

Le Journal d'Agriculture a déjà fait connaître son opinion sur les sujets en question, et a sa ligne de conduite toute tracée.

Nous croyons que samedi il devra avoir beaucoup de monde à la lecture, car M. le Président de la société d'agriculture de ce comté a recommandé aux directeurs de la faire annoncer à la porte des Eglises de leurs paroisses respectives.

A samedi, à la Salle du Marché, à 2 heures de l'après-midi.

{ Evêché de St. Hyacinthe,
10 décembre 1870

Edw. Barnard, Jr., Ecr.

Mon cher monsieur,

Votre lettre du 1er courant avec les deux numéros de la *Semaine Agricole* qui l'accompagnaient m'est parvenue à St. Hyacinthe où je suis depuis quinze jours. Un travail de bureau a tellement absorbé tous mes moments libres depuis ce temps que je n'eus que le temps d'ouvrir votre lettre lorsqu'elle m'arriva et que je n'ai pu la lire que ce matin. C'est l'excuse que j'ai à vous présenter pour n'y avoir pas plutôt répondu.

Je connais votre zèle en faveur de la noble cause de l'agriculture, principale ressource de notre pays et jusqu'ici la source d'ou est découlé, pour le plus grand nombre de ses bons et heureux habitants, un bonheur domestique que ne prosèbe peut-être nul autre peuple du monde:—*Felices bona si sua norint Agricola, et surtout les Cultivateurs Canadiens!* Puissiez-vous, monsieur, réussir à leur faire comprendre cette vérité en travaillant à les aider à ajouter au bonheur dont ils jouissent, par une culture plus soignée, qui ne manquerait pas de leur faire mieux apprécier et aimer davantage les anoblissans et saint travaux de leur état.

Je connais assez le Clergé de mon diocèse pou être certain qu'en vous présentant de vous-même au nom de la cause dont vous faites le dévoué défenseur et propagateur, à n'importe quel d'entre les membres de ce digne Clergé, vous eussiez trouvé l'accueil le plus bienveillant et le plus amical.

Cependant, Monsieur, puisque vous voulez bien penser qu'un mot de recommandation de ma part pourrait avoir l'effet de vous assurer davantage la valeur de l'accueil que vous désirez trouver auprès de ceux de mes prêtres, auxquels vous pourriez avoir besoin de demander le secours de leur influence en faveur de votre si louable entreprise, ou quelque autre petit service d'occasion, je me fais un bonheur de vous l'accorder ce mot de recommandation et d'ajouter que je partagerai volontiers votre reconnaissance envers tous ceux de ces messieurs qui vous auront accueilli avec la politesse et l'urbanité que je n'ai jamais manqué de rencontrer dans tous mes rapports avec le clergé de mon diocèse.

Agréer, Monsieur, l'assurance de mon estime et de ma considération; et croyez moi bien amicalement.

Votre très-humble serviteur,

(Signé) C. Ev. DE ST. HYACINTHE.

{ Evêché des Trois-Rivières,
14 décembre 1870

Edw. Barnard, Jr. Ecr.,

Mon cher Monsieur,

Je ne puis qu'approuver les efforts que vous faites pour avancer les progrès de l'agriculture dans notre pays et améliorer la condition de notre peuple, dont la grande masse se livre à cette noble carrière. La culture est la condition normale de l'homme, c'est l'état qui le met plus directement en rapport avec son Créateur, de qui il attend la rosée, la chaleur et la pluie dans cette juste mesure qui fera germer, croître et murir le grain confié à la terre qu'il arrose de ses sueurs. Aussi, est-ce l'état ou l'homme en général est le plus religieux. Travailler à l'amélioration et au perfectionnement de l'agriculture, c'est donc travailler en même temps au bien-être temporel et à l'avancement moral et religieux de notre peuple, puisque c'est l'attacher au sol que lui ont légué ses ancêtres et empêcher la jeunesse d'émigrer aux Etats-Unis.

Je pense que MM. les curés de notre diocèse ne manqueront pas non plus d'encourager toutes les tentatives qui auront quelque chance de succès dans cette direction.

En vous souhaitant courage et succès dans vos efforts généreux pour améliorer le sort de nos bien-aimés compatriotes, je demeure bien cordialement.

Votre tout dévoué serviteur,

[Signé]

† L. F., Ev. des Trois-Rivières.

Nous avons reçu le *Peters' Musical Monthly* pour le mois de Janvier, recueil de musique contenant, comme toujours, une grande variété de morceaux choisis. Nous ne pouvons comprendre comment un éditeur peut fournir un recueil d'une si grande valeur pour une si petite somme; c'est un mystère pour nous: et ce qui nous surprend encore plus, c'est de voir que nos amis dépensent leur argent à acheter des morceaux de musique détachés, quand ils peuvent en avoir de douze à quinze morceaux pour la somme minime de trente cents, en se procurant ce recueil. Envoyez 30 cents à l'éditeur, J. L. Peters, 599, Broadway, New-York, et il vous en enverra un exemplaire. Le prix est de \$3 par année. Procurez-vous surtout le dernier numéro pour voir la brillante marche française.

Nous venons de recevoir la *Gazette des Familles Canadiennes* pour le 15 Janvier 1871. Les matières qu'on lit dans cette excellente publication sont bien appropriées au nom qu'elle porte. Elle devrait être répandue dans toutes les campagnes. Les articles qu'elle contient, tout en excitant la curiosité et l'intérêt sont propres à instruire et à inspirer du respect et l'amour pour la foi de nos pères. Nos remerciements pour cet envoi.

—Voici quel a été le résultat des élections municipales pour la paroisse St. Ours:

Tuôtime Mer hessant écr., et Léon Chap. delaine, écr., réél., et M. Napoléon Le beuf, Damase Canon Pierre Cornuier, Joseph Larivière et Hilarie Harpin nous aux élus.

—M. Gabriel Pontbriant est décédé à St Ours lundi 9 janvier à l'âge de 111 ans.

Nous extrayons le passage suivant d'une correspondance des Etats-Unis à la *Sherbrooke Gazette*:

"Pour quelle raison le beurre du Canada a-t-il une si pauvre réputation sur les marchés Américains? Vous pouvez difficilement trouver un acheteur qui voudra se donner la peine d'examiner un lot de beurre venant du Canada. Un monsieur qui fait un grand commerce de beurre me disait d'ailleurs qu'il était obligé d'appeler son beurre canadien, beurre de Vermont, pour pouvoir le vendre. C'est pénible, le beurre du Canada devrait être en aussi grande réputation que le beurre de Vermont, mais il ne l'est pas. La population des Townships de l'Est, qui commerce les produits de la laiterie, devraient essayer à faire le beurre. Le trafiquant devrait user de son droit de refuser toutes les tinettes de mauvais beurre qui sont apportées à son magasin. Une bonne quantité de celui qui vient par ici est un composé que ni les chiens ni les hommes ne sauraient tolérer.

La construction de navires a été très active dans les Provinces Maritimes pendant l'année qui vient de finir. A St. Jean, N. B., ont été enregistrées pas moins de 76 navires, jaugeant 26,612 tonneaux.

Pour la Nouvelle-Ecosse, nous voyons 79 navires, dont 40,753 est le chiffre du tonnage.

Le printemps prochain, il y aura une exploration dans le but de prolonger le chemin Gouford jus qu'au lac St. Jean.

Les travaux sont arrêtés pour l'hiver sur le S. E. C. J. Railway. Les lisses sont posées jusqu'à West Brome.

Nous empruntons au *Constitutionnel* les renseignements suivants, sur la manufacture de laine d'Yamachiche qui vient de recommencer ses opérations:

On sait que cette manufacture est établie par une compagnie d'actionnaires recrutés parmi toutes les classes de notre société par M. Charles Lajoie. Le capital de la société est de \$20,000. Toutes les parts sont prises à l'heure qu'il est, mais il est à peu près certain que dans quelques mois les actionnaires désireront porter leur capital à un chiffre plus élevé permettant de faire des affaires plus en grand.

La manufacture a remplacé l'ancien moulin à farine connu sous le nom de Moulin-Rouge, bien que depuis plusieurs années il était plutôt de couleur grise. La force motrice est l'eau. C'est un pouvoir d'eau capable de mouvoir une usine beaucoup plus considérable. La bâtisse est un peu petite et il faudra l'agrandir bientôt. Elle est cependant divisée en quatre étages dont on fait bon emploi. Dans les mansardes sont les échiffières et les appareils pour sécher la laine. Au dessous sont les cardes et les rouets. Les rouets sont munis de 720 bobines. Au rez-de-chaussée sont les six métiers doubles ainsi que les appareils pour raser et presser les étiffes. Ces six métiers peuvent donner 309 verges d'étoffe par semaine chacun. Dans le sous-sol sont les laquois et les foulons.

Cette manufacture va employer environ 25 à trente personnes dont une quinzaine de femmes. Chaque semaine elle emploiera 1000 à 1200 livres de laine, avec l'espoir que les affaires iront toujours en s'accroissant.

TRAVAUX DU CHEMIN A LISSES.

Sur tout le parcours on déploie la plus grande activité; dimanche dernier M. Armand Mondor était ici engageant des hommes pour abattre le bois à St Guillaume lundi matin une cinquantaine de ces hommes prenaient la route du chantier.

A Qamaska 20 hommes travaillent aux *piers* du pont l'entreprise de ce pont a été confiée à M. Monderson de Governor, N-Y. Dans quelques jours une cinquantaine d'hommes seront employés à la construction du pont; c'est de St. David qu'on charroie la pierre qui doit servir aux *piers*. Au-dessus de 50 hommes sont employés à la carrière et au charroyage de la pierre M. Léon Dessert de St. David a un contrat pour des *ties*. A St. Guillaume M. Ambroise Sénécal a un chantier pour la confection des lisses qui sont employées au moulin de L. A. Sénécal on y façonne aussi des plançons pour les *piers* du d'Yamaska. Ces plançons sont très difficiles à trouver étant de 60 pieds de longueur sur 66 pouces au petit bout dans ces chantiers il y a à peu près 25 hommes. M. Raphael Gélinas a obtenu dans ce même pont. Le plus grand chantier de St. Guillaume et sur toute la ligne est celui de M. A. Mondor son contrat est pour 55,000 *ties*; il emploie 60 à 70 hommes.

Cette coupe de bois d'épinette qu'il abat a été achetée de M. Wilson de St. Guillaume.

A Wickam M. Boisvert a un chantier pour des lisses et fait construire actuellement un moulin pour le sciage; il y a même endroit plusieurs personnes qui ont des contrats pour faire des billots d'érable pour les lisses.

A Acton M. Beauchamp a un contrat pour faire des lisses en érable il emploie 20 hommes; ce monsieur a aussi un chantier pour la même chose à Roxton. A Upton, M. Cook fait des billots d'érable pour les lisses.

Toutes ces lisses qui se font à ces différentes places près du Grand-Tronc devront être transportées au printemps par le chemin de fer jusqu'à St. Milaire pour être descendues par le Richelieu jusqu'à Yamaska. Partout où le chemin à lisses doit passer les terrains ont acquis une grande valeur. En récapitulant le nombre de personnes qui travaillent dans les différents chantiers plus haut nommés, on en vient à un total de 200 hommes pour le moment; dans quelque temps on ajoutera dit-on encore à ce nombre dans les nouveaux travaux qu'on prépare.—*Courrier de Soré*.

Le 10 du courant, l'hon. lord Aylmer de Melbourn a fait une lecture devant les membres du club agricole de Richmond. Le titre est: "Conférence sur la dignité et l'importance de l'état des cultivateurs."

Le lecteur fut intéressé son nombreux auditoire et lui donner une haute idée de la profession de laboureur, de la beauté et de la grandeur de la position qu'elle leur fait dans la société. Son discours fut bien goûté.

VOLAILLES TENUES ENFERMEES.

(De la Semaine Agricole.)

Si, ceux qui gardent des volailles enfermées, veulent qu'elles soient toujours en santé et en bonne condition, ils doivent les soigner régulièrement, et d'une manière judicieuse, ne point les gorger aujourd'hui et les négliger demain; il faut ne jamais oublier, qu'elles n'ont point, comme des volailles libres, la chance de se trouver de quoi vivre, et qu'elles dépendent entièrement de vous pour leur nourriture. On ne doit pas leur donner plus de nourriture qu'elles n'en peuvent consommer, car ce serait la perdre. Quel quefois on voit du grain par terre, et cependant les volailles montrent la faim; d'autres fois elles sont fatiguées de n'avoir toujours que la même nourriture, il faut, dans ce cas, la leur changer, et leur donner quelques friandises comme un peu de pain trempé dans du lait, de la viande, des os écrasés, un peu de chanvre, une poignée de blé, ou même des écailles d'huîtres concassées etc., si vos volaille ne sont point malades, elles ne refuseront jamais cela. Il y en a qui croient que des volailles peuvent être trop grasses pour pondre; je ne suis point de cette opinion là, surtout quant aux Espagnoles, car dans le cours de mon expérience, je n'ai jamais rencontré une poule de cette espèce, assez grasse pour l'empêcher de pondre; on ne peut jamais trop les soigner. Si elles ne veulent plus manger d'une nourriture, il faut leur en donner une autre l'essentiel c'est de la leur donner dans un endroit propre. On les soigne trois fois par jour; le premier repas aussi matin que possible, car elles se lèvent avec le jour; le deuxième repas sur le milieu du jour; et le troisième vers la brunante [selon la saison de l'année.] Tous les grains sont bons pour des volailles enfermées, mais, comme je viens de le dire, il faut changer souvent de nourriture, et pour la varier on leur donne de temps en temps des végétaux cuits ou crus, les restes de la table, un peu de viande et pour les amuser un os auquel il se trouvera attaché un peu de viande, etc. Des volailles enfermées ne doivent jamais manquer d'eau fraîche. Il n'est pas nécessaire de leur donner de nourriture artificielle, comme du pain trempé dans de la bière; cela peut les stimuler pendant quelque temps, mais finit par leur être contraire, car elle n'est pas naturelle, mais ne craignez pas de leur donner du lait, si vous en avez. Une betterave, une carotte, ou un navet cru remplacera l'herbe.

DR. GENAND.

TRAVAUX DU MOIS DE JANVIER.

Les bœufs à l'engrais doivent recevoir pendant ce mois, une nourriture plus riche et plus variée que celle qu'il ont reçu jusqu'à présent. Cette augmentation consistera en grain broyé mélangé avec des patates, des navets, des carottes ou des betteraves. On en donnera d'abord qu'une petite quantité que l'on augmentera à mesure que l'animal, devenu plus gras, prend de l'appétit.

Les étrillages et les brossages sont plus nécessaires pour les animaux, à l'engrais que pour tout autre.

Les aliments chauds et liquides sont considérés comme favorisant l'engraisement.

Actuellement l'élevage des veaux est difficile, et, par conséquent, il n'est pas avantageux de faire arriver le vealage dans le mois de janvier. Cependant si on est à portée de revendre le lait en nature, il est profitable d'avoir une ou deux vaches qui vèlent vers cette époque; pourvu qu'on puisse leur donner une nourriture riche en rapport avec leurs besoins nouveaux.

Si les brobis doivent agneler dans les mois de mars et d'avril, on les sépare actuellement du reste du troupeau, et on leur donne une nourriture plus choisie; par exemple, du bon foin, des carottes, des betteraves, des patates en petite quantité. Lorsque quelques unes sont faibles et chétives on leur donnera un peu d'avoine ou du pain de lin délayé dans l'eau tiède. Il ne faut pas cependant les engraisser, car le port pourrait devenir difficile.

Les truies ne doivent pas mettre bas dans ce mois; mais si cela arrivait, il faudrait garantir du froid la mère et ses petits.

Des bois.—Les bois débite vers la fin de janvier ont de grands avantages sur ceux qu'on ne débite qu'au printemps. Leur dessiccation s'opère plus lentement et on n'a pas à craindre les gercures ou fontes que détermine une dessiccation trop rapide.

Les bois de chauffage, coupés dans ce mois, donnent plus de chaleur et sont de meilleure qualité que ceux qu'on coupe au printemps.

—*Gazette des Campagnes.*

On a écrit beaucoup dernièrement, dans les journaux d'agriculture' au sujet des propriétés alimentaires du charbon de bois. On a avancé, à plusieurs reprises que les oiseaux domestiques peuvent être engraisés avec du chardon sans aucune nourriture, et cela

en aussi moins de temps qu'avec les grains les plus nourrissants. J'ai fait dernièrement une expérience, et je dois dire que le résultat m'a surpris, vu que j'avais toujours été assez incrédule sur ce point. Quatre dindons furent mis dans un poulailler, et nourris de farine, de pommes-de-terre bouillies et d'avoine. Quatre autres de la même couvée furent également renfermés, dans le même temps, dans un autre poulailler, nourris journellement des mêmes articles, mais avec une chopine de charbon réduit en poussière très fine et mêlée à leurs aliments. Ils avaient également dans leur poulailler une abondance de charbon cassés en menus morceaux. Les huit dindons furent tués le même jour, et il y avait une différence d'une livre et demie en faveur de chacun des dindons auxquels on avait donné du charbon. Ils étaient beaucoup plus gras, et la chair en était très supérieure en fait de délicatesse et de saveur.

—*Courrier de Sorel.*

STABULATION PERMANENTE.

(De la *Semaine Agricole.*)

Mr. de Martigny, de Varennes, pratique depuis plusieurs années un système qui ressemble beaucoup à la stabulation permanente, puisqu'il nourrit tout l'été ses vaches avec des fourrages coupés verts. On remarquera que M. de Martigny affirme qu'en sus de pâturages presque nuls, il peut nourrir trois vaches avec le produit d'un arpent de terre, et avoir un excédant de fourrage. Ce vénérable monsieur; nous permettra de publier la lettre suivante, d'un grand intérêt pour ceux qui étudient le système de stabulation que nous croyons appelé à nous rendre des services véritables.

Varennes, 8 janvier 1871.

Monsieur,

Permettez-moi de vous donner la manière, dont je cultive le peu de terrain que je possède au village; j'ai environ onze arpents en superficie de terrain, sur lesquels, j'ai toutes mes bâtisses; de plus, la petite Rivière Notre-Dame, sépare ma propriété dans toute sa largeur, c'est ce terrain, ou plutôt sur les côtes que forme la rivière que je pacage, ce qui donne un terrain extrêmement sec, et par contre, très peu d'herbe; pour obvier à cet inconvénient, je sème de la lentille blan-

che, ou des bistions [*ou vesces*] avec de l'avoine, ce que nous appelons *gabourage*, et avec un arpent ou environ, je nourris trois vaches, et je récolte en outre une douzaine de minots; je ne sème jamais plus que deux minots de ce gabourage, et comme c'est plutôt pour faire du fourrage que du grain, je le fais semer passablement fort, et par ce procédé je tiens mes vaches bien grasses. Souvent, je les aurais vendues aux bouchers qui les auraient tuées pour les débiter. Tant qu'au beurre, il n'y a personne qui fasse de meilleur beurre que nous, je ne peux pas dire si cela est dû à la nourriture; mais ce que je puis vous certifier, c'est qu'une vache qui avait donné veau dans le mois d'avril, a donné 26 lbs de beurre dans le mois d'octobre. Si ces quelques remarques peuvent vous être utiles j'en serai des plus heureux.

Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur,

J. P. L. A. DE MARTIGNY

[Pour le *Journal d'Agriculture.*]

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi quelques remarques sur une correspondance signée "Un abonné cultivateur" au sujet de la culture du tabac. La première partie de la correspondance est à merveille, mais à la partie intitulée "Récolte" j'ose dire à mon ami que le tabac ne doit jamais être plus que de deux à trois heures sur le champ après qu'il est coupé, c'est-à-dire le laisser que le temps de faner, afin de ne pas déchirer les feuilles en les maniant pour les pendre.

Dépouillement.—Il fait une erreur en disant que le tabac doit être laissé chauffer cinq ou six jours, et même il va jusqu'à dire quatre à six semaines. Le tabac ne doit jamais, en quelque phase que ce soit, être permis de chauffer. L'instant que le tabac chauffe le vrai goût est détruit; et c'est sur ce point que nos cultivateurs se trompent le plus.

UNE PIPE.

St. Hilaire, janvier 1871.

A l'assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Brome, tenue à Knowlton, jeudi, le 29 décembre dernier, les personnes suivantes furent élus officiers pour l'année courante:

Président; John Burnet, Ecr; Vice-Président, E. A. Dyer, Ecr; Secrétaire Trésorier, Jos. Lefebvre, Ecr; Direct. Martin Collins, George Hawley, A. B. Hardy, S. C. Roswell, jr., Mark S. Taylor, John McLachlan, et Thomas Eldridge, Ecr.

Une assemblée des officiers et directeurs doit avoir lieu à Knowlton, jeudi prochain, afin d'aviser aux moyens de s'entendre avec les autres sociétés d'agriculture pour faire savoir au Conseil que les dispositions arrêtées par lui, le deuxième jour de février dernier, touchant les fermes les mieux tenues sont presque impraticables dans cette partie de la province. Le système, dit l'*Observer*, mis en avant par le conseil d'agriculture, est bon pour une contrée où l'agriculture fantaisiste est pratiquée, mais il ne répond pas du tout aux besoins et aux capacités des fermiers de ce district.

Société d'Agriculture du Comté de Joliette.

Les directeurs de la société d'agriculture de ce comté nous ont prié de reproduire les programmes adoptés par cette société pour les fermes les mieux tenues. Nous nous rendons très volontiers, parce que nous sommes convaincus que tous nos lecteurs de la Campagne liront avec intérêt ce programme, qui est le guide du bon cultivateur. Il lui indique la route, le mode à suivre pour faire rendre à la terre le plus qu'il est possible et de la manière la plus rationnelle en suivant un genre d'améliorations convenables et propres à notre climat.

Le Conseil Agricole a indiqué la ligne de conduite à suivre; et les sociétés d'agriculture ont dû marcher à sa suite. Au lieu d'octrois annuels pour les exhibitions d'animaux, d'étoffe etc., on aura alternativement les concours des fermes les mieux tenues et les parties de labour. C'est le moyen de faire avancer réellement l'Agriculture.

Les lecteurs devront lire et conserver avec soin ce programme:

Programme pour les fermes bien tenues, adopté par la Société d'Agriculture du comté de Joliette, le 17 Décembre 1870, pour l'année 1871.

1o. Système de rotation de six à dix ans.

20. Les différentes soles séparées par des clôtures, et communiquant aux éta- bles par une allée ou autrement pour le passage des animaux. Les parties de la ferme *en bois debout* n'entreront pas dans le système de rotation.

30. Clôtures en bon ordre.

40. Fossés et rigoles en bon ordre.

50. Point de roches ou de mauvaises herbes dans les champs. Les mauvaises herbes le long des clôtures seront coupées.

60. Bétail proportionné à l'étendue de la ferme, et bien tenu; au moins une tête de gros bétail pour chaque quatre arpents, quatre moutons comptant pour une tête de gros bétail.

70. Etables, porcherie, laiterie, gran- ge, bergerie, cours, instruments, ara- toires, commodes, en bon ordre, et améliorés.

80. Engrais bien préparés et bien conservés.

90. Bon pâturages, succédant ordi- nairement dans la rotation aux prai- ries.

100. Grande étendue de prairies: paccages et prairies devront former au moins la moitié de la ferme en cultu- re.

110. Une des soles, ou au moins la vingtième partie de la ferme en cultu- re, sera en légumes ou plante sarclée, et cette partie devra changer chaque année.

120. Chaque sole sera en bon état de reproduction.

130. A chacun des onze premières conditions du programme les juges alloueront, pour motiver leur jugement dix points; et en faisant l'examen d'une ferme, ils retrancheront une partie ou la totalité des ces dix points suivant que la condition sera plus ou moins ou point du tous remplie.

Quant à la douzième, ils alloueront à chaque sole un nombre égal de points de manière à former toujours, quelque soit le mode d'assolement, le nombre de cinquante; et ils conserveront ou diminueront le nombre de points attri- bués à chaque sole, suivant l'état de production.

CLAUSES ABSOLUES.

140. Ne pourront concourir que les terres d'au moins 60 arpents en cultu- re.

150. Les concurrents devront cultiver au moins un demi-arpent de légumes en sus des patates, sous peine d'être mis hors de concours.

160. Celui qui aura eu le premier prix pour une terre bien tenue, ne pourra plus concourir que dans une classe su- périeure ou dans un concours ouvert à plusieurs comtés.

170. Les prix pour les terres bien te- nues seront comme suit; \$50 pour la 1re, 40 pour la 2de, 30 pour la 3me, 20 pour la 4me, 10 pour la 5me, en suivant les règlements du conseil d'agricultu- re.

180. Les compétiteurs devront être membres de la Société et y avoir payé une entrée de deux piastres extra au moins le 15 juin avant l'examen de leurs fermes.

190. Les prix accordés aux compé- titeurs leurs seront payés à un jour fixé pas les directeurs.

200. Les personnes désirant concourir seront tenues, si on l'exige avant de faire les entrées, de produire leur carte de membre au secrétaire ou à la per- sonne le remplaçant.

210. La souscription pour l'année ni vante sera déduite du montant dû ou des prix obtenues dans un concours quelconque par tout concurrent heu- reux.

PARTIE DE LABOUR. - PRIX.

1ère. classes adultes.

1er. Prix.....	\$8.00
2e ".....	7.00
3e ".....	6.00
4e ".....	5.00
5e ".....	4.00
6e ".....	3.00

2EME CLASSE JEUNES GENS.

1er. Prix.....	\$8.00
2e ".....	7.00
3e ".....	6.00
4e ".....	5.00
5e ".....	4.00
6e ".....	3.00

10. Dans les concours, les aspirants compétiteurs devront avoir payé, au secrétaire ou à aucun des directeurs, leur souscription, le ou avant le 1er Mai de chaque année, et ceux qui n'au- ront pas payé avant cette date, ne se- ront admis qu'aux conditions imposées par la société; mais dans tous les cas ils ne devront pas payer moins du dou- ble de la souscription ordinaire.

20. Les compétiteurs devront résider dans les limites du comté.

30. Dans les partis de labour, les com- pétiteurs devront être membres de la Société, avoir entré leurs noms chez le secrétaire, ou chez l'un des directeurs, au moins huit jours avant le parti.

40. Le lieu où devront se tenir les

partis de labour sera choisi par les Di- recteurs, ou par un comité qu'ils nom- meront.

50. N'auront droit de concourir à tels partis que les membres de la Socié- té, ou leurs fils ou leurs employés de- meurant avec eux. Une carte de membre ne pourra y admettre qu'un seul concurrent.

60. Chaque concurrent devra labou- rer au moins deux planches. Le Co- mité fixera la profondeur et la largeur du guêret.

70. Les planches à labourer seront numérotées, et les concurrents devront les tirer au sort pour décider quelles planches échoiront à chacun.

80. Chaque compétiteur, aussitôt que son labour sera terminé, devra planter au centre de sa planche, un jalon au- quel sera attaché le numéro, et faire rapport au secrétaire de l'heure à la- quelle il a terminé sa tâche.

90. Dans la classe des jeunes gens celui qui aura remporté le premier prix ne devra concourir à l'avenir que dans la classe des adultes.

100. Les compétiteurs devront labou- rer avec leurs propres chevaux, ou avec ceux de leurs pères ou de leurs maîtres, et devront terminer leur labour avec le même attelage, sous peine de perdre le prix auquel ils auraient droit.

110. Ceux qui obtiendront un premier prix ne pourront rentrer dans les con- cours ordinaires que cinq ans après l'obtention de tel prix.

120. Les laboureurs ne pourront se faire aider que pour planter les jalons ou piquets servant à mesurer le terrain, autrement ils seront privés du prix au- quel ils pourraient avoir droit. Sous la même peine, ils ne pourront s'aider de la main.

130. Le jour du concours sera fixé par les directeurs et avis en sera donné à tous.

140. Si les directeurs jugent que la Société a les moyens pécuniaires néces- saires il y aura concours, en même temps, pour les terres les mieux tenues, et pour les pièces de grains et de légu- mes sur pied, ce dont ils donneront avis en temps convenable.

Sur ce les compétiteurs auront \$1. 00 à payer extra pour dépenses des juges payables le ou avant le 12 juillet.

150. Tout souscripteur aura pour le montant de sa souscription un graino- de trèfle.

ED. GUILBAULT, Sec.-Trés.
Joliette, 12 Janv., 1871.

The Practical Farmer.—Cette grande revue agricole et mensuelle, de 24 pages par numéro avec de belles gravures et très-bien imprimée, est recommandée à tous les cultivateurs comme un journal d'agriculture et une grande valeur.

Cette revue, dirigée d'une manière habile, compte un grand nombre de collaborateurs et d'écrivains pratiques, et contient des traités de différentes sortes sur les maladies des animaux, la production du grain, sur la laiterie, le verger, le potager, sur les élevages et les engrais, les constructions de la ferme, avec des articles réguliers sur la famille et diverses autres matières. Publiée à Philadelphie par Paschal Morris, 18 North 13th st., au prix minime de 1 piastre 50 centins.

La population de Chicago s'élève à 350,000 on pensait qu'elle atteindrait un demi-million. Philadelphie qui réclamait 800,000 habitants, a dû se contenter de 660,000.

300,000 quarts d'œuf sont passé par Québec durant l'année qui vient de s'écouler.

Nous recommandons aux dames de ne pas manquer de voir le *Demorest's Illustrated Monthly*, numéro de Février. C'est le plus parfait journal des salons, rempli de brillantes nouveautés, de musique populaire, de modes irréprochables, et de plusieurs autres matières attrayantes. La beauté de l'impression, ses fleurs de littératures, ses informations utiles, ses gravures artistiques et élégantes entre-mêlées de morceaux choisis ne peuvent être surpassées; et la valeur de la prime est vraiment surprenante. Prix 3 piastres par année. Adressez à J. Jennings Demorest, 838 Broadway N.Y.

The Household, tel est le titre d'une revue mensuelle que nous venons de recevoir. Dans ce journal la femme de ménage trouvera toutes les informations, entendra tous les conseils, puisera toutes les connaissances dont elle a besoin pour bien régler sa maison. La mère de famille y recueillera des enseignements bien propres à la gouverner dans l'éducation de ses enfants. Les amis de l'agriculture, de l'horticulture et des fleurs y verront aussi ces matières amplement traitées. Les beaux-arts, la peinture, la musique, etc., n'y sont pas non plus oubliées. Adressez à George E. Crowell, Union Block, Main Street, Brattleboro, Vt. 1 piastre par année.

Samédi, 21 janvier.—Le temps est doux; pendant toute la journée la neige tombe lentement; les promeneurs se croisent en tous sens dans les rues de notre ville. Les étrangers profitent des chemins, les plus beaux que nous ayons eus depuis le commencement de l'hiver pour exhiber leurs belles voitures, les dames pour faire admirer leurs jolies toilettes. Une foule considérable encombre notre marché; les voitures sont chargées de produits de saison. Cependant on ne remarque presque aucune baisse dans les prix. L'avoine vaut 45c., le sarrasin blé le blé d'Inde 95c., la lentille 80c., les pois 90c., les patates 25c., le beurre.

Voici les noms des commissaires du recensement pour la Province de Québec :

Pontiac sud, G. M. Judgson.
 Pontiac Nord, J. Lynch.
 Ottawa Ouest, J. Delisle.
 Ottawa centre, E. W. Murry,
 Ottawa Est, J. S. McKay.
 Argenteuil, E. Jones,
 Deux Montagnes, A. Fortier.
 Laval, J. T. Pominville.
 Terrebonne, C. Auger.
 L'Assomption, D. Lamarche.
 Montcalm, J. E. Beaupré.
 Joliette, M. Crapeau.
 Berthier, L. D. Latour.
 Montréal Centre, G. W. Weaver.
 Montréal Est, N. Bourgonin,
 Montréal Ouest, J. J. Curran.
 Hochelaga, Chs. E. Belle.
 Jacques-Cartier, J. H. Roy.
 Vaudeuil, A. Phaneuf.
 Soulanges, O. F. Brien.
 Beauharnois, J. A. Massé,
 Chateauguay, Chs. M. Lebrun.
 Huntingdon Est, C. Macfarlane.
 Huntingdon Ouest, A. Dupuis,
 Laprairie, L. Coutlé.
 Napierreville, J. G. Lavoie ette.
 St. Jean, Q. Jean A. Tremblay.
 Chambly, Napoléon Mongeau.
 Verchères, J.N.A. Archambeault.
 Richelieu, Pierre Gélinais de Saint. Aimé.
 St. Hyacinthe, J. A. Chicoine, St. Hyacinthe.
 Bagot, J. Henderson, St. Liboire.
 Rouville, S. Bertrand, de St. Mathias.
 Iberville, D. Tassé.
 Brome, T. A. Knowlton.
 Shefford, M. A. Bessette, de Stukely Nord.
 Maskinongé, F. Fleury.
 St. Maurice Sud, J. B. Lemaitre.
 St. Maurice Nord, M. McLeod.
 Trois-Rivières, N. Lafleur Denoncourt.
 Champlain Sud, J. O. Méthot.
 Champlain Nord, N. P. Massicotte.
 Yamaska, J. Lemaitre, de Pierreville.
 Nicolet, J. I. Lecompte.
 Drummond, E. Cox, de Drummondville.
 Arthabaska, James Goodhue.
 Richmond, James Routelle, de Danville.
 Wolfe, J. Z. Cyr Miquelon.
 Sherbrooke, Geo. Lanigan.
 Stanstead, Increase Bullock.
 Copmton, L. Melver, de Robinson.
 Portneuf, Chs. Marcotte.
 Comté de Québec, Charest de Beauport.
 Québec Ouest, John, Doyle, de Québec.
 Québec centre, G. Amyot.
 Québec Est, J. Hamel.
 Montmorency, F. X. Turcotte.
 Charlevoix, Joseph Hamel, de Malbaie.
 Chicoutimi, O. Bossé, de Chicoutimi.
 Ville de Lévis, L. J. A. Bernier.
 Comté de Lévis, Adelman Lemoyne de Margitny.
 Lotbinière, L. Lemay, de Ste. Croix.
 Mégantic, C. Pezard.
 Beauce Ouest, G. Taschereau.
 Beauce Est, H. J. J. Duchesnay.
 Dorchester Ouest, Daniel Trachy.
 Dorchester Est, Nicodème Audet.
 Bellechasse Nord, Pantaléon Forgues.
 Bellechasse Sud, L. N. Roy.
 Montmagny, J. O. de Montmagny.
 L'Islet, L. E. Tremblay.
 Kamouraska, L. Bégin.
 Témiscouata, J. B. Beaulieu.
 Rimouki Ouest, R. L. Gauvreau.
 Rimouski Est, George Sylvain, jr., de Bic.
 Bonaventure, J. Robitaille, de New Carlisle.
 Gaspé Ouest, J. Parrie, de St. Anne des Monts.
 Gaspé centre, G. Dumarq, Mer. du Bassin de Gaspé.
 Gaspé Sud, George Harper, de Percé.
 Îles de la Magdelaine, J. B. F. Painhard, de l'Île Ambert.

PERCHERONS.—Les campagnes n'ont qu'à se louer de l'introduction des percherons et l'on y trouve aujourd'hui les plus beaux rejets. Dans le comté de Verchères, M.M. Louis Bertrand et Joseph Dansereau ont déjà vendu chacun un poulain d'un an \$200. M. Clément Dansereau, de Contrecoeur, a refusé \$300 pour un poulain de 2 ans et il n'est pas rare que des cultivateurs refusent \$100 pour un poulain de lait.

Dernièrement, Hubert Bertrand, l'un des directeurs de la Société d'Agriculture No. 1 de Verchères est allé montrer à St. Hyacinthe le Percheron importé par cette société et il a refusé pour ce cheval la somme de \$2,700 d'une compagnie qui désirait l'acheter. —*Minerve.*

—Il est dernièrement tombé tant de neige à Québec que les chemins de la campagne sont bloqués.

La compagnie de manufacture de laine de Cornwall dont les bâtisses ont été récemment détruites par un incendie, annonce qu'elle va transporter à Sherbrooke le siège de ses opérations et qu'elle va agrandir le cercle de ses affaires.

Nous accusons réception du *Naturaliste Canadien* pour le mois de janvier 1871. Les sujets dont il traite forme une étude agréable et intéressante. Voici les titres des principaux articles de ce numéro :

Faune Canadienne.—Les oiseaux (suite). Les Tremblements de terre et les éclipses. Le venin du Crapaud. Nos moineaux. L'Azaret du Canada. La toux ou le ballements des volailles.

On parle de construire un chemin de fer de Kingston à Pembroke où il relierait au *Canada Central*. La ville de Kingston sera requise d'accorder un bonnus de \$6,000 par mille en faveur de cette nouvelle route.

Depuis un an et demi, 55 familles canadiennes ont quitté la paroisse de Dunham pour les États-Unis.

—Les bâtisses de la station du chemin Craig, un peu au-dessus de la Pointe-Lévis ont été détruites par le feu. Cette circonstance a occasionné au train un retard considérable.

—A la suite des dernières neiges la ligne de Québec à la Rivière du Loup s'est trouvée complètement bloquée. Deux locomotive et une charrie ont été envoyées pour débayer la voie; les trains ne sont arrivés qu'après un énorme retard.

Notre confrère *Country Gentleman*, d'Albany dit "que le plâtre de Paris est un des agents fertilisateur, le moins coûteux dont se servent les cultivateurs américains; que dans les prairies de trèfle ou de mil où on applique le plâtre, il n'y a pas le moindre doute qu'on réalise de \$50 à \$100 de foin de plus, par tonneau de plâtre semé à raison de cent livres par arpent."

Ce qu'est l'homme.—Un statistique français, après de longs calculs, a trouvé qu'un homme à l'âge de cinquante ans, a dormi 6,000 jours a travaillé 6,500 jours, marché 800 jours; il s'est amusé pendant 4,000 jours, il a mangé 1,500 jours, fut maade 500 jours, etc. Il a mangé 79,000 livres de pain, 16,000 livres de viande, 4,000 livres de légumes, d'œufs et de poisson, et a bu 7,000 gallon de liquide, savoir, d'eau, de café, de thé, de bière, de vin, etc. Ceci formerait un joli lac de 300 pieds de surface et 3 de profondeur, sur lequel un petit bateau à vapeur pourrait naviguer.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 13 janvier.

Farine par baril de 196 lbs.—Extra Supérieure, 6.70 à 6.80; Extra 6.50 à 6.60; de fantaisie, 6.30 à 6.40; Supérieure fraîche moulue de blé du Canada, 6.12½ à 6.20; Superfine États de l'Ouest nominale 0.00 à 0.00 facilement; Superfino mi-forte de blé du Canada, 6.25 à 0.00; farine forte de Boulanger, 6.25 à 6.35; superfine de blé de l'Ouest (Canal Welland) nominale 0.00 à 0.00; superfine marques de la cité (de blé de l'Ouest, entièrement nominales, 0.00; Superfino No. 2 du Canada 5.95 à 6.10; États de l'Ouest No. 2 0.00 à 0.00, facilement nominale; Belle, 5.25 à 0.00; Moyenne 4.70 à 4.75; Recoupes 3.25 à 3.75; Farine en sac d'Ontario 3.00 à 3.05 sacs de la cité (li-vrée) 3.00 à 3.10. Des nouvelles par le télégraphes annonçant une hausse dans les États de l'Ouest, de 3e à 4e par baril sur les prix de samedi dernier a contribué à rendre le marché ferme. La farine par conséquent est cotée de 10 à 15c plus haut. Il s'est trouvé beaucoup d'acheteurs et beaucoup d'affaires se sont transigées. Extra, tranquille. De fantaisie à \$6.37½. 1,000 barils de superfine ont été vendus depuis \$6.25 jusqu'à \$6.30 La mi-forte est rare et en demande. Un lot de superfine ordinaire à \$6.12½, mais les détenteurs demandent maintenant \$1.15 à \$6.20 Six cent barils d'extra No. 2 de \$6.05 à \$6.10. La belle de \$5.25 et la moyenne \$4.70. Reçu par le Grand-Tron, 1400 barils.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—Marché tranquille. On cote de 5.70 à 5.90.

Blé, par boisseaux de 60 lbs.—Marché ferme. Le prix en est entièrement nominal. En l'absence de transactions aucunes ne serait purement nominale.

Mais par boisseau de 56 lbs.—Marché ferme. Les détenteurs demandent de 78 à 80c.

Pois par boisseau de 60 lbs.—Tranquille, de 86c à 88c les 66 lbs.

Avoine par boisseau de 32 lbs.—Ferme. On la cote de 43½c à 45c. Peu d'offres.

Orge par boisseau de 48 lbs.—Mar-

ché ferme. Les détenteurs demandent de 62½c à 65c.

Graines, Mil par 45 lbs.—Marché ferme. On le cote de 3.75 à 4.00 selon la qualité.

Fromage, par lb.—Marché ferme. très beau, 13c à 00c; bon, 12½c; inférieur 10 à 11 centins.

Beurre par lb.—Marché ferme: on cote: beurre moitié grasse, 00 à 16c; ordinaire, 18c à 00c; beau, 00c à 21c; le plus beau 22 à 00c.

Lard par baril de 200 lbs.—Marché tranquille. On cote pour nouveau Mess 21.00; mess mince 19.00 à 00.00; prime mess et prime nominal 15.50 à 16.00. Extra Prime 15.00.

Saindoux par lb.—Ferme, de 12c à 12½c.

Alcalis par 100 lbs.—Potasse tranquille; première 6.00 à 0.00; seconde 5.00 à 5.00; Troisièmes 0.00. à 4.55; Perlasse plus ferme; première, 6.10 à 6.25; Secondes, \$5.75.

Cochons en carcasse par 100 lbs.—Marché ferme. Le prix est de 0.00 à 7.25 et quelquefois plus.

Voici les prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0 2 9
Avoine par 36 lbs.....	0 2 3
Pois par 66 lbs.....	0 4 6
Graine de lin.....	0 6 0

St. Césaire, 21 Jan., 1871.

Fleur-Farine de blé, par 100lb	\$2 50 a 2 60
d'Avoine do	2 50 a 0 00
de Sarasin do	2 00 a 0 00
Grains—Blé par minot.....	0 00 a 1 10
Pois do	0 85 a 0 90
Orge do	0 00 a 1 00
Avoine do	0 45 a 0 50
Sarrasin do	0 60 a 0 65
Lin do	0 00 a 0 00
Blé d'Inde do	0 90 a 1 00
Gaudriole do	0 60 a 0 70
Légumes—Patates do	0 25 a 0 35
Fèves do	1 40 a 0 50
Oignons do	1 50 a 2 00
Laiteries—Œufs par doz,	0 20 a 0 25
Beurre par lbs	0 20 a 0 25
do salé en tinette	0 20 a 0 22
Divers—Sucre d'érable par lbs	0 13 a 0 14
Miel do	0 10 a 0 12
Saindoux do	0 20 a 0 21
Suif la livre.....	0 10 a 0 12
Lard frais par 100 lbs	8 50 a 9 00
Bœuf par quartier..	0 05 a 0 06
moutons do	0 80 a 1 00
Bœuf à la livre.....	0 05 a 0 06
Lard par livre.....	0 11 a 0 12
Lard salé par livre..	0 12½ a 0 13
Lièvre par couple..	0 00 a 0 00
Volailles—Dindes do	1 20 a 1 30
Oies do	1 20 a 1 25
Canards do	0 00 a 0 00
Poules do	0 30 a 0 35
Poulets do	0 40 a 0 45
Perdrix do	0 40 a 0 50
Pommes do	0 00 a 0 00
Pommes le quart....	0 00 a 0 00
Fabuc	0 00 a 0 00
Foin par 100 bottes..	7 00 a 8 00
Paille par 100 bottes.	3 00 a 4 00
Bois—Fruiche, par corde.....	\$0 00 a 0 00
Érable sèche do	0 00 a 0 00
Merisier do	0 00 a 0 00

Trois-Rivières 21 Janv, 1871.

Farine Blé par quintal....	3 00 a 3 09
Sarrasin	1 90 a 2 00
Moulée.....	1 50 a 1 60
Grain—Blé au minot.....	0 00 a 0 00
Pois	0 90 a 1 10
Orge	0 60 a 0 75
Avoine	0 40 a 0 50
Sarrasin	0 60 a 0 80
Lin	1 60 a 1 65
Blé d'Inde	0 85 a 1 00
Légumes Patates au minot..	0 25 a 0 30
Fèves	1 20 a 1 40
Oignons	0 90 a 1 00
Laiterie Œufs par douzaine	0 15 a 0 20
Beurre frais par lbs	0 20 a 0 25
salé	0 18 a 0 20
Divers Sucre d'érable	0 10 a 0 00
Miel par lbs	0 13 a 0 15
Saindoux	0 18 a 0 20
Lard par 100 lbs ..	9 00 a 10 00
Bœuf par lbs	0 6 a 0 7½
Volailles Dindes p coup ..	1 50 a 2 00
Oies ..	0 80 a 1 00
Canards ..	0 40 a 0 50
Poule par couple ..	0 40 a 0 50
Poulets ..	0 30 a 0 35
Gibiers Perdrix	0 30 a 0 36

Acton-Vale, 21 Janv. 1871.

Fleur par quintal.....	2 50 3 00
do Bled-d'Inde do.....	0 90 1 00
Avoine par 40 lbs.....	0 43 0 50
Orge par 56 lbs.....	0 00 0 00
Mil par 48 lbs.....	0 00 0 00
Pois par minot.....	1 00 1 20
Bled do do.....	0 00 0 00
Bled-d'Inde do do.....	1 00 0 99
Sarrasin do do.....	0 60 0 65
Patates do do.....	0 30 0 32
Œufs par douzaine.....	0 20 0 00
Volailles par couple.....	0 60 0 75
Oies do do.....	1 20 1 25
Dindes do do.....	1 90 2 00
Pigeons do do.....	0 00 0 00
Beurre frais par lb.....	0 20 0 22
do salé do.....	0 19 0 20
Saindoux par lb.....	0 00 0 00
Miel do do.....	0 00 0 00
Lard frais par lbs.....	0 10 0 12
do mess par quart.....	9 00 10 00
Bœuf par cent lbs.....	5 00 7 00
Foin par cent bottes.....	10 00 12 00
Paille do do.....	0 00 6 00
Bois à la corde.....	0 00 0 00

St Jean, 23 Jan. 1871.

Fleur, par quart ..	5 75 a 6 25
par 100 lbs	2 80 a 2 90
de blé d'Inde p. 100 lbs.	2 30 a 2 40
de sarazin do	1 90 a 2 20
Avoine, par 40 lbs	0 40 a 0 45
Orge, 56	0 56 a 0 00
Graine de lin	1 40 a 1 50
de mil	2 75 a 0 00
Pois, par minot	0 80 a 0 90
Blé, do	1 14 a 1 15
Blé d'Inde par 56 lbs	0 70 a 0 80
Sarrasin 50	0 40 a 0 50
Œufs par douzaine	0 18 a 0 20
Volailles par couple	0 40 a 0 50
Poulets do	0 20 a 0 35
Oies do	1 00 a 1 50
Dindes do	2 00 a 3 00
Pigeons do	0 00 a 0 10
Beurre frais par livre.....	0 18 a 0 25
salé do	0 15 a 0 19
Saindoux do	0 00 a 0 18
Miel do	0 10 a 0 12
Patates	0 25 a 0 30
Lard frais par 100 lbs.....	8 50 a 9 00
mess par quart	0 00 a 30 00
Bœuf par 100 lbs.....	5 00 a 5 50
Foin do bottes	7 50 a 10 00
Paille do do	4 00 a 3 00
Bois à la corde.....	3 00 a 5 00

St Hyacinthe, 21 Janvier 1871.

FARINE—Fleur, ex. supérieure	\$6 50	a	6 75
“ en poche p 100 lbs	3 00	a	3 25
GRAINS—Orge par minot	0 00	a	0 00
Avoine do	0 45	a	0 00
Goudriole do	0 60	a	0 00
Pois do	0 80	a	0 90
Blé do	1 10	a	1 20
Blé-d'inde do	0 80	a	0 90
Sarrasin do	0 60	a	0 00
VOLAILES—Dindes par couple	1 00	a	1 25
Oies do	0 00	a	0 00
Canards do	0 00	a	0 40
Poules do	0 50	a	0 60
Poulets do	0 25	a	0 30
VIANDES—Bœuf à la livre	0 04	a	0 09
Do par quartier	0 4	a	0 6
Veau au quartier	0 60	a	1 00
Mouton, par quartier	0 60	a	0 09
Lard par livre	0 13	a	0 15
salé	0 12	a	0 15
Do par 100 lbs.	0 80	a	0 09
DIVERS—Patates au minot	0 35	a	0 40
Beurre en livre	0 20	a	0 25
Do en tinette	0 18	a	0 20
Sucre d'érable	0 10	a	0 00
Œufs la douzaine	0 15	a	0 20
Suif la livre	0 00	a	0 0
Foin par 100 bottes	6 0	a	9 0
Paille do	3 0	a	0 0
Choux la pièce	0 0	a	0 11
Miel la livre	0 10	a	0 0
Savon do	0 10	a	0 00
Oignons la tresse	0 20	a	0 25
Fèves le pot	0 3	a	0 00
Laine	0 23	a	0 27
Navets la pièce	0 0	a	0 10
Pommes par minot	1 20	a	1 50
do quart	3 00	a	4 0
Tabac par lb.	0 10	a	0 17

Sorel, 21 Janv., 1871.

Fleur par quart	3 00	a	0 00
do do cent lbs	3 00	a	3 50
do Blé-d'Inde do	0 00	a	0 00
Avoine par 40 lbs	0 42	a	0 50
Orge par 56 lbs	0 00	a	0 80
Mil par 48 lbs	0 00	a	0 00
Pois par minot	0 80	a	1 00
Blé do do	0 00	a	0 00
Blé-d'Inde, do do	0 80	a	0 99
Sarrasin, do do	0 00	a	0 60
Patates do do	0 45	a	0 50
Œufs par douzaine	0 15	a	0 18
Volailles par couple	0 60	a	0 70
Oies do do	1 00	a	1 20
Dindes do do	1 50	a	1 75
Pigeons do do	0 00	a	0 00
Beurre frais par lb.	0 15	a	0 20
do salé do	0 15	a	0 20
Saindoux par lb.	0 18	a	0 20
Miel do do	0 12	a	0 12
Lard frais par cent lbs.	8 50	a	9 00
do mess par quart	20 00	a	25 00
Bœuf par cent lbs.	5 00	a	6 50
Foin par cent bottes	7 00	a	8 00
Paille do do	0 00	a	3 00
Bois à la cord	0 00	a	0 00

Joliette, 21 Janv. 1871.

Fleur en poche	2 25	a	0 00
Avoine par minot	0 50	a	0 60
Goudriole dito	0 43	a	0 50
Pois à soupe par minot	1 00	a	0 90
Blé-d'Inde par minot	0 90	a	1 00
Sarrasin dito	0 55	a	0 60
Poules par couple	0 50	a	0 60
Poulets par couple	0 30	a	0 40
Bœuf par livre	0 5	a	0 10
Moutons par côté	0 40	a	0 60
Lard par lbs.	0 10	a	0 15
Lard par 100 lbs.	10 50	a	11 00
Patate par minot	0 40	a	0 50
Beurre frais par lbs.	0 20	a	0 22
dito salé	0 20	a	0 22
Sucre d'érable par lbs.	0 13	a	0 00
Suif par lbs.	0 15	a	0 16
Foin par 100 bottes	5 50	a	6 00
Paille par botte	0 05	a	0 06
Miel la livre	0 12	a	0 15
Savons du pays	0 10	a	0 00
Oignons par tresse	0 25	a	0 30

Montréal 20 Janv., 1871.

FARINE—Blé par 100 lbs	14 0	a	14 6
Farine d'avoine	12 6	a	13 6
Do de blé-d'inde	11 0	a	11 6
Do de sarazin	8 0	a	9 0
GRAINS—Blé par minot	0 0	a	0 0
Orge do	2 0	a	3 0
Pois do	3 9	a	4 0
Avoine do	2 6	a	2 9
Sarazin do	2 6	a	2 7
Blé-d'inde	0 0	a	0 0
LÉGUMES—Patates au sac	2 6	a	2 9
Fèves par minot	5 50	a	0 0
Oignons par tresse	0 5	a	0 6
LAITIÈRE—Œufs par doz	1 3	a	1 6
Beurre frais par lbs	1 3	a	1 6
Do salé do	0 10	a	1 0
Fromage do	0 9	a	1 0
DIVERS—Sucre d'érable do	0 5	a	0 6
Miel	0 5	a	0 7
Saindoux par lbs	0 9	a	1 0
VIANDES—Bœuf à la livre	0 4	a	0 7
Lard do	0 6	a	0 8
Mouton à la livre	0 6	a	0 8
Agneau au quartier	2 6	a	6 7
Veau à la livre	0 5	a	0 7
Lard frais par 100 lbs	40 0	a	45 0
Bœuf do	30 0	a	35 0
VOLAILES—Dindes par couple	10 0	a	12 6
Dindes jeunes do	8 0	a	10 0
Oies do	7 0	a	7 6
Canards do	3 0	a	4 0
Poules do	2 6	a	3 0
Poulets do	1 6	a	2 0
GIBIERS—Canards sauvages	2 6	a	3 0
Pigeons	10	a	1 0
Perdrix	3 9	a	4 0
Lièvres ♀ couple	0 0	a	1 3
Foin, 1re qualité par 100 lbs	\$12	a	10
2me qualité	5	a	6
Paille, 1re qualité	5	a	6

Sherbrooke, 19 Jan., 1871

Bœuf—par quartier	5	@	7
do livre	5	@	12
Mouton	8	@	9
Agneau	7	@	10
Lard par livre	10	@	15
Beurre—en tinette	20	@	25
do par livre	25	@	30
Fromage	10	@	12
Œufs	20	@	25
Dindes par lb	10	@	15
Poulets	40	@	45
Oies	40	@	40
Patates mint	35	@	10
Sucre d'érable	9	@	10
Sarasin	45	@	50
en fleur par poche	\$1 50	@	1 75
Avoine par minot	40	@	50
Laine	00	@	00
Foin, par ton	\$10	@	12
Paille do	\$4	@	6
Bois—dur, sec	\$3	@	00
do vert	\$2	@	3
Miel, la botte	00	@	00


Montréal, 26 Jan., 1871.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre	23	a	25
Do No 2,	2	a	23
Slaughter	25	a	26
Rough	26	a	27
Œrcono No 1	22	a	24
Do No 2	20	a	22
Vache cirée, légère	42	a	45
do do pesant	40	a	42
Veau ciré	70	a	75
Cuir à harnais	30	a	33
Buffle	15	a	16
Pebble	15	a	17
Vache en Kid	12	a	14
Vache fendue	30	a	35
Patent uni	19	a	20
do carlé	17	a	18
Peaux de mouton pesantes	20	a	25
do do légère	25	a	30
Peaux vertes, No 1	9	a	9 1/2
No 2	7 1/2	a	0
salées	8 1/2	a	9

A. KEROACK,
Marchand de cuir, 505, rue St. Paul.

Québec, 23 Janv., 1871

FLEUR—extra supérieure	\$7 21	a	8 75
Extra	7 75	a	7 00
Fancy	6 60	a	7 70
Superfine No 1	6 00	a	6 10
Do forte	6 40	a	6 50
Do No 2	5 50	a	5 60
En poche No 1 p 100 lbs	2 80	a	2 90
Gruau p bri de 200 lbs	5 50	a	5 75
Farine d'avoine	6 00	a	6 25
Do de blé-d'inde, blanch			
par 200 lbs	4 50	a	4 60
Do do do de jaune,	4 25	a	4 40
VIANDES—Bœuf, par 100 lbs	7 00	a	9 50
Do par livre	0 6	a	0 10
Mouton do	0 09	a	0 10
Agneau par quartier	0 40	a	0 50
Lard frais par 100 lbs	8 00	a	8 50
Do par livre	0 9	a	0 11
Lard salé do	0 10	a	0 12
Jambon frais	0 07	a	0 09
Do salé et fumé	0 14	a	0 15
POISSONS—Saumon p bri 200 lbs	15 0	a	0 00
Do par lbs	0 8	a	0 10
Morue verte par bri	5 00	a	5 25
Do en paquet	6 25	a	6 50
Do par lbs	0 3	a	0 4
Morue sèche par quintal	3 90	a	5 00
Huile de morue par gallon	0 55	a	0 60
Hareng du Labrador	6 50	a	7 00
DIVERS—Beurre frais par livre	0 20	a	0 22
Do salé do	0 19	a	0 20
Volailles par couple	0 33	a	0 50
Dindes do	1 50	a	2 0
Oies do	0 80	a	1 00
Canards do	0 50	a	0 60
Patates par minot	0 23	a	0 25
Oignons par baril	0 00	a	5 25
Avoine par minot	0 40	a	0 50
Pois do	1 60	a	1 00
Œufs, par doz	0 23	a	0 25
Fromage par lbs	0 14	a	0 10
Sucre d'érable p lbs	0 8	a	0 9
Pommes par bri	2 70	a	4 00
Laine p lbs	0 30	a	0 33
Bois par cordes, 2 1/2 p	2 80	a	3 40
Foin par 100 bottes	9 0	a	10 00
Paille do	4 50	a	5 00
PEAUX—Vertes, inspect, p 100 lb	9 50	a	10 00
De moutons, non prép. ch.	0 50	a	1 00
De veau do p lb.	0 15	a	0 0
ALCALIS—Potasse, premières	5 43	a	5 52
secondes	4 70	a	4 70
troisièmes	4 00	a	4 00
Perlasse, premières	5 16	a	5 10



RUCHES A VENDRE
PAR
MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des RUCHES de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles du Pacheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marchand Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur.
Station St Hilaire, le 1899.